

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 6 mars 2012 à 20h00 et à laquelle sont présents les conseillères : Marie-Ève Michaud et Jeannine Bastille ainsi que les conseillers : Louis-Georges Simard, Guy Simard, Léo-Paul Thibault et Rémy Beaulieu, sous la présidence de la mairesse, Élisabeth Hudon, formant quorum.

1. Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Élisabeth Hudon, ouvre la séance à 20h00 par les salutations d'usage. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse fait la lecture de l'ordre du jour. Elle propose d'ajouter un point au varia concernant un don à la Municipalité.

12-03-01

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse en ajoutant un point au varia concernant un don à la Municipalité.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2012

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2012 a été envoyé à tous les membres du conseil dans un délai raisonnable avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, la mairesse est dispensée d'en faire la lecture.

Elle demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal.

Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil; alors

12-03-02

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2012 soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

4. Suivi au procès-verbal

Au point 8 : La nouvelle secrétaire-réceptionniste (Isabelle Mignault) est en poste depuis le 13 février 2012.

Au point 14 : Sophie Pelletier de Star Académie s'est rendue en finale. On la félicite. La mairesse invite les citoyens de Rivière-Ouelle à voter pour Sophie Pelletier. Elle mentionne aussi qu'un rassemblement sur le pont est prévu pour encourager Sophie Pelletier. La date sera déterminée ultérieurement.

Au point 17 : Le montant de 20 176.31\$ payé à Déneigement Jacques Michaud le mois dernier représente la libération de la retenue de garantie d'exécution pour la collecte et le transport des matières résiduelles en 2011.

5. Période de questions

- aucune question

6. Prolongation du stage en tourisme

ATTENDU QUE le stage en tourisme non-rémunéré accordé à Mme Myriam Brunet-Gauthier s'est terminé le 2 mars 2012 ;

ATTENDU QUE durant son stage, Mme Myriam Brunet-Gauthier a préparé une mise à jour du bottin des commerces et des organismes à Rivière-Ouelle et a analysé les possibilités quant à la création d'un kiosque d'information touristique à Rivière-Ouelle ;

ATTENDU QUE la municipalité désire retenir les services de Mme Myriam Brunet-Gauthier à titre de travailleur autonome pour développer le projet de création d'un relais d'information touristique à Rivière-Ouelle tel que recommandé par Mme Myriam Brunet-Gauthier ;

12-03-03

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, rédige et signe une entente de service avec Mme Myriam Brunet-Gauthier afin de développer le projet de création d'un relais d'information touristique à Rivière-Ouelle pour un montant forfaitaire de 3000\$ payable en 12 versements hebdomadaires de 250\$ à partir du 19 mars 2012 jusqu'au 4 juin 2012. Le coût total pour la réalisation du relais touristique incluant le coût de construction devra être estimé par Myriam Brunet-Gauthier et fera l'objet d'une décision du conseil lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉ**7. Embauche d'un nouvel agent de développement**

ATTENDU QUE le processus d'embauche est terminé et que Mme Annelise Bois répondait aux exigences demandées ;

12-03-04

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le Conseil municipal de Rivière-Ouelle embauche Mme Annelise Bois au poste d'agent de développement pour une période d'un an renouvelable avec une période de probation de six mois au taux horaire de 19\$/heure à 35 heures/semaine plus les avantages sociaux et que le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, soit mandaté pour rédiger et signer le contrat de travail.

ADOPTÉ**8. Mandat au notaire Louis Garon pour des servitudes sur le chemin de la Pointe**

ATTENDU QUE pour permettre à la municipalité d'avoir accès au réseau d'aqueduc situé sur le chemin de la Pointe, des servitudes doivent être établies ;

ATTENDU QU' une soumission de Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre S.E.N.C. a été reçue au bureau municipal et qu'elle représente un montant de 5 568.85\$ taxes comprises ;

12-03-05

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle accepte la soumission de Lévesque, Gagnon, St-Pierre S.E.N.C. au montant de 5 568.85\$ taxes comprises ; qu'elle lui donne le mandat de produire les servitudes relatifs au projet du prolongement du système d'aqueduc et ; qu'elle nomme la mairesse, Mme Élisabeth Hudon, ainsi que le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, pour signer les documents pertinents.

ADOPTÉ

9. Avis de motion d'un règlement de taxation pour l'aqueduc dans le chemin de la Pointe

Le conseiller, Guy Simard, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil ultérieure, d'un projet de règlement décrétant une nouvelle taxation pour les propriétaires des immeubles situés dans le secteur desservi par le prolongement du système d'aqueduc dans le chemin de la Pointe tel que prévu par le règlement d'emprunt numéro 2011-2.

10. Signatures autorisées pour le service Accès D de la Caisse Populaire Desjardins

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, et l'adjointe administrative, Mme Ginette Michaud, ont besoin d'une autorisation du conseil municipal afin d'utiliser le service Accès D de la Caisse Populaire Desjardins ;

12-03-06

IL EST PROPOSÉ par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la Municipalité désigne Mme Ginette Michaud comme utilisateur principal et M. Adam Ménard comme utilisateur secondaire pour effectuer et autoriser les transferts bancaires et contresigner l'enregistrement des transactions.

ADOPTÉ

11. Contrat d'entretien de la patinoire pour l'hiver 2011-2012

12-03-07

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de M. André Ouellet au montant de 2000\$ taxes comprises pour l'entretien et le glaçage de la patinoire durant l'hiver 2011-2012.

ADOPTÉ

12. Lancement du Guide de bonnes pratiques au Bas-Saint-Laurent – Restauration et aménagement du littoral

La municipalité invite les citoyens de Rivière-Ouelle à participer au lancement du Guide de bonnes pratiques au Bas-Saint-Laurent – Restauration et aménagement du littoral qui aura lieu le 27 mars 2012 à 19h30 à la Salle municipale. Le guide sera présenté et distribué gratuitement aux citoyens lors de cette soirée d'information.

13. Rapport financier 2011 de la Régie Intermunicipale en Protection Incendie du Kamouraska Ouest

12-03-08

IL EST PROPOSÉ PAR Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité approuve le rapport financier 2011 de la Régie Intermunicipale en Protection Incendie du Kamouraska Ouest tel que reçu au bureau municipal le 23 février 2012.

ADOPTÉ

14. Approbation des interventions en cours d'eau prévues en 2012 et demande d'acte de répartition

12-03-09

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle appuie les travaux d'entretien et/ou d'aménagement sur le cours d'eau Michaud et sur une portion du

cours d'eau Petit Ruisseau (20,25%) prévus par la MRC et s'acquittera de la facture qui y sera associée.

QUE le conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle demande à la MRC de produire un acte de répartition des coûts des travaux prévus sur le cours d'eau Michaud et sur une portion du cours d'eau Petit Ruisseau (20,25%) en 2012.

QUE le conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive des contribuables du bassin versant localisés en amont des travaux (75% de la facture) et de l'ensemble des contribuables de la municipalité (25% de la facture).

QUE le conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectuée par la MRC afin de déterminer les superficies contributives et accepte que ce type d'acte de répartition peut comporter certaines imprécisions.

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

ADOPTÉ

15. Avis de motion d'un règlement relatif au remboursement des dépenses des élus et des employés

La conseillère, Marie-Ève Michaud, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil ultérieure, d'un projet de règlement relatif au remboursement des dépenses des élus et des employés lorsqu'elles ont été effectuées dans le cadre de leur fonction pour la municipalité.

16. Contrat de traitement des matières recyclables avec Services Sanitaires Roy Inc.

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest a négocié le contrat avec Services Sanitaires Roy Inc. ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités membres de la Régie doivent signer le même contrat de service pour le traitement des matières recyclables d'une durée de 36 mois débutant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU QUE le prix unitaire par tonne métrique est de 40\$ plus taxes et que ce prix est fixe pour toute la durée du contrat ;

ATTENDU QUE ce prix est le même que celui de l'an passé ;

12-03-10

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité autorise la mairesse, Mme Élisabeth Hudon, et le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, à signer le contrat de traitement des matières recyclables avec Services Sanitaires Roy Inc. d'une durée de 36 mois débutant le 1^{er} janvier 2012 et se terminant le 31 décembre 2014 à un taux de 40\$/tonne métrique plus taxes.

ADOPTÉ

17. Subvention pour le Club des Ados

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de subvention de type «fonctionnement des organismes» pour l'année 2012 de la part du Club des Ados ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu tous les documents exigés conformément à la demande de subvention ;

ATTENDU QUE la mairesse et le directeur général ont rencontré la personne responsable du Club des Ados pour obtenir plus d'informations sur le fonctionnement de l'organisme ;

12-03-11

IL EST PROPOSÉ PAR Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité accorde une subvention de 4000\$ au Club des Ados pour l'année 2012 et que le versement soit effectué en deux parties soit : un premier versement de 2000\$ dès maintenant et un deuxième versement de 2000\$ au mois d'août suite à la réalisation d'un plan stratégique pour l'avenir de l'organisme.

ADOPTÉ

18. Cotisation et représentant à la CTRO

12-03-12

IL EST PROPOSÉ PAR Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal nomme Louis-Georges Simard comme représentant de la municipalité de Rivière-Ouelle à la Corporation touristique de Rivière-Ouelle pour l'année 2012;

QUE la municipalité verse une cotisation annuelle de 100\$ à la Corporation touristique de Rivière-Ouelle pour devenir membre privilégié durant l'année 2012.

ADOPTÉ

19. Cotisation et représentant à la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud

12-03-13

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal nomme Élisabeth Hudon comme représentant de la municipalité de Rivière-Ouelle à la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud pour l'année 2012;

QUE la municipalité verse une cotisation annuelle de 50\$ à la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud pour devenir membre durant l'année 2012.

ADOPTÉ

20. Programme MADA et Politique familiale

12-03-14

IL EST PROPOSÉ PAR Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal réalise une demande d'aide financière au Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés;

QUE le conseil municipal réalise une demande d'aide financière au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

QUE la mairesse, Mme Élisabeth Hudon, et le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, soient autorisés à signer les documents relatifs aux demandes d'aide financière ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

21. Commande d'arbres à l'Association Forestière Bas-Laurentienne

Comme par les années passées, le Comité d'embellissement de Rivière-Ouelle souhaite commander 1200 arbres dont 600 feuillus et 600 conifères de diverses variétés en incluant des peupliers hybrides et des cèdres. Ces arbres seront ensuite distribués gratuitement aux contribuables qui en feront la demande écrite ou par téléphone au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain.

12-03-15

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle autorise le Comité d'embellissement de Rivière-Ouelle à commander 1200 arbres dont 600 feuillus (peupliers hybrides) et 600 conifères (cèdres) à l'Association forestière Bas-Laurentienne sans aucun frais ;

QUE le Comité d'embellissement distribue ces arbres aux contribuables qui en auront fait la demande avant le 1^{er} mai 2012.

ADOPTÉ

22. Approbation des comptes

FOURNISSEURS	SOLDE
AGRO ENVIROLAB	242,60 \$
ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	298,94 \$
LES ALARMES CLÉMENT PELLETIER	644,82 \$
ARPENTAGE CÔTE-DU-SUD	6 674,30 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	95,61 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	1 941,68 \$
VOTRE DOCTEUR ÉLECTRIQUE	120,82 \$
ÉCO-L'EAU	11 938,61 \$
FERME JASLYN ENR.	143,72 \$
FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	6,00 \$
GROUPE DYNACO	464,29 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT	1 000,88 \$
HIDALGO MEDIA	287,44 \$
JEAN MORNEAU INC.	366,83 \$
JOURNAL LE PLACOTEUX	228,80 \$
G. LEMIEUX ET FILS INC.	216,38 \$
LOCATION D'OUTILLAGE	36,70 \$
MARCHÉ DE LA RIVIÈRE-OUELLE	33,80 \$
MICHELE BERNARD	17,50 \$
MRC DE KAMOURASKA	39,69 \$
PELLETIER T.V. ENR	34,48 \$
PG SOLUTIONS INC.	143,72 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUES	180,92 \$
RESTAURANT MOTEL L'ESCALE	531,00 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	491,17 \$
S.A.A.Q, DU QUÉBEC	533,15 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	24 569,88 \$
TRANSP. VITAL MICHAUD	43,69 \$
VILLE DE LA POCATIÈRE	124,17 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 923,36 \$
TOTAL:	54 374,95 \$

12-03-16

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la liste des fournisseurs ci-haut soit ratifiée et approuvée.

ADOPTÉ

23. Correspondance

- Avis de décision de Sécurité Civile Québec. Fermeture du dossier de réclamation de la Municipalité pour les dommages liés au sinistre survenu le 6 décembre 2010.

- Dépôt de la candidature de la Municipalité pour devenir hôte de la 4^{ième} édition du 5 à 7 reconnaissance des bénévoles de la MRC de Kamouraska.
- Confirmation du Ministère des Transports du Québec concernant l'entrée en vigueur du règlement 2011-5 relativement aux changements de vitesse maximale sur les chemins de la municipalité.
- Avis de dépôt de la compensation tenant lieu de taxes de l'École Vents et Marées et le Centre Thérèse Martin (45 180\$).
- Attestation de conformité des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le chemin de la Pointe par BPR-Infrastructure Inc.
- Avis de dépôt du 4^{ième} versement de 79 574\$ provenant du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).
- Avis de la CPTAQ concernant la demande de la Corporation touristique de Rivière-Ouelle pour le camping. La demande doit être assimilée à une demande d'exclusion de la part de la municipalité.

24. Varia

- La mairesse mentionne que la municipalité a reçu un don d'Alexandre Gaudreau. C'est une photographie d'un pêcheur d'anguille imprimée sur une toile. Elle est affichée sur un mur dans la salle municipale. La mairesse remercie Alexandre Gaudreau pour son don à la municipalité.

25. Période de questions

- Un citoyen demande où sont situés les cours d'eau Michaud et Petit Ruisseau. Une carte de localisation sera produite pour la prochaine séance ordinaire du 3 avril.
- Un citoyen demande si le conseil a l'intention de changer la répartition de la facture entre les métants d'eau (75%) et la municipalité (25%) pour les travaux en cours d'eau prévus en 2012 tel que recommandé par la MRC. La mairesse a demandé à la MRC de réviser cette répartition mais celle-ci n'a pas l'intention de changer leur recommandation. Le conseil a donc décidé d'accepter la recommandation de la MRC afin de ne pas isoler la municipalité de Rivière-Ouelle du reste des municipalités de la MRC de Kamouraska.
- Un citoyen suggère d'apposer le logo de la municipalité sur l'ordre du jour des séances publiques.
- Un citoyen demande de surveiller de plus près le ménage dans la salle du Tricentenaire.

26. Prochaine réunion de travail

La date de la prochaine réunion de travail est fixée au **jeudi 22 mars 2012 à dix-neuf heures (19h00)**

27. Prochaine séance ordinaire

La prochaine séance ordinaire est prévue le **mardi 3 avril 2012 à 20h00.**

28. Levée de l'assemblée

12-03-17

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 20h56.

ADOPTÉ

Je, Élisabeth Hudon, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Élisabeth Hudon, mairesse

Adam Ménard, directeur-général, secrétaire-trésorier